



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple - Un but - Une foi



Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD)

STRATEGIE DE DURABILITE ET CAPITALISATION DES ACQUIS DE PAGE AU SÉNÉGAL



JUIN 2021 (mis à jour Mai 2022)



Table des matières

INTRODUCTION	2
I. LES ACQUIS DE LA COOPERATION PAGE AU SENEGAL	3
1.1. Outcome 1 : Le Sénégal a renforcé et intégré les objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique sur la base des ODD grâce à une collaboration multi-acteurs	3
<i>Critère de durabilité 1 : La stratégie nationale de développement a été recadrée conformément aux priorités générales de l'EVI et des ODD</i>	3
1.2. Outcome 2 : Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive	7
<i>Critère de durabilité 3 : Les capacités de mise en œuvre des politiques d'EVI dans tous les secteurs ont été développées et les capacités d'analyse ont été renforcées</i>	7
1.3. Outcome 3 : Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte.....	9
<i>Critère de durabilité 2 : Un mécanisme national efficace de coordination de l'EVI est mis en place</i>	9
<i>Critère de durabilité 4 : D'autres possibilités de financement ont été identifiées et soutenues par des acteurs nationaux et internationaux, et en particulier par les marchés financiers nationaux, les institutions financières et les marchés internationaux des capitaux</i>	12
<i>Critère de durabilité 5 : Les éléments fondamentaux de l'EVI sont intégrés dans les programmes de formation dispensés par les institutions nationales</i>	12
II. POURSUITE DES ACTIONS INITIEES PAR LA PLATEFORME NATIONALE SUR L'ECONOMIE VERTE	16
III. IMPACT DU COVID19 SUR L'AGENDA DE TRANSITION VERS L'ECONOMIE VERTE	21
IV. LA PERSPECTIVE DU DIALOGUE SOCIALE POUR ASSURER LA TRANSITION VERTE INCLUSIVE	30
CONCLUSION	31

CONTEXTE

La reconnaissance de l'économie verte comme une voie privilégiée d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), place sa promotion dans l'agenda de développement de nombreux Etats. Dans cette dynamique les Nations Unies ont mis en place l'initiative PAGE (Partnership for Action on Green Economy), initiative qui accompagne les États à recadrer les politiques et pratiques économiques autour de la durabilité pour favoriser la croissance économique, créer des revenus et des emplois, réduire la pauvreté et les inégalités, et réduire les nuisances sur l'environnement. Pour ce faire, PAGE s'appuie sur l'expertise et le réseau de cinq agences des Nations Unies à savoir le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), pour accompagner les Etats dans leur dynamique de transition.

Le Sénégal, à l'instar de nombreux Etats a manifesté sa volonté d'amorcer sa transition vers une économie verte inclusive. Dans cette logique, le Pays a adhéré à l'initiative PAGE en 2014 afin de faire de l'économie verte un des leviers de son développement. Au cours de la même année le Sénégal a adopté le Plan Sénégal Émergent (PSE) comme modèle de développement, conçu pour accélérer la croissance et lancer le Pays sur les rails de l'émergence. L'intervention de PAGE, s'est donc adossée à ce cadre de référence, dont deux de ses trois composantes, possèdent une pertinence particulière dans le cadre national d'une transition vers l'économie verte (la composante « transformation structurelle de l'économie et de la croissance » et la composante « capitale humain, protection sociale et développement durable »). Dans la même dynamique, le pays a institutionnalisé la tenue annuelle de la Conférence nationale sur le Développement durable dont la première édition qui s'est tenue en 2015 a aussi servi de cadre de validation de la Stratégie nationale de Développement durable (SNDD). L'angle d'intervention de PAGE s'est déroulé autour de trois domaines : l'appui aux politiques macroéconomiques, les programmes sectoriels et le renforcement des capacités institutionnelles.

Au cours de l'année 2020, l'émergence de la pandémie du coronavirus 2019 (COVID-19) a impacté l'ensemble des dynamiques mondiales. Le Sénégal, qui a enregistré son premier cas le 02 mars 2020 a, depuis lors, connu un bouleversement dans les secteurs déterminants de son économie. Avec d'une part l'augmentation des contaminations et d'autres part la prise, par le Gouvernement, de mesures restrictives, le secteur de l'Environnement a aussi subi les effets de cette pandémie de COVID-19. Concernant l'agenda-PAGE, de nombreuses activités liées au renforcement de la transition verte du Sénégal ont été perturbées. Des alternatives ont été trouvées à chaque fois que la situation le permettait afin de faciliter au mieux la réalisation des activités prévues.

Les perturbations créées par le développement de cette pandémie peuvent être perçues sous l'angle de perspectives pour accélérer le processus de transition vers une économie verte, et cela au niveau mondial. En effet le confinement et l'arrêt de l'activité économique pour trois (3) milliards de citoyens à travers le monde a permis de réduire considérablement la pollution atmosphérique, contribuant ainsi aux objectifs de l'accord de Paris. La responsabilité de maintenir cette tendance incombe aux États. Par ailleurs l'arrêt de l'activité économique pour de nombreux secteurs jugés polluants, constitue une aubaine pour le changement de trajectoire des emplois classiques vers des emplois verts.

D'après l'ANSD, la pandémie a impacté l'emploi permanent d'au moins de la moitié des entreprises évoluant dans les industries extractives (50,0%), de transformation de produits

pétroliers (50,0%), du papier et du carton (66,7%), métalliques (80,0%), chimiques (80,0%), et de textile et d'habillement (100,0%). Les effets de la crise sanitaire sur l'emploi permanent au sein de l'industrie sont négatifs pour près de neuf entreprises sur dix. Il demeure également négatif pour au moins 70% des entreprises de chaque sous-branche d'activités.

Le degré de l'impact négatif de la pandémie sur l'emploi permanent est supérieur à 25 % pour la majorité des entreprises industrielles (75,0%). Par ailleurs, 6,3% d'entre elles ont constaté un effet négatif au-delà de 75%.

I. LES ACQUIS DE LA COOPERATION PAGE AU SENEGAL

PAGE a accompagné le Sénégal dans la mise en œuvre de nombreuses activités dès 2014. Ces activités ont permis l'atteinte de nombreux résultats notamment l'intégration et le renforcement des objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique, la mise en place d'un mécanisme national efficace de coordination de l'EVI, l'identification de possibilités de financement, le renforcement des capacités de mise en œuvre des politiques d'EVI dans tous les secteurs, l'intégration des éléments fondamentaux de l'EVI dans les programmes de formation dispensés par les institutions nationales.

- 1.1. Outcome 1 : Le Sénégal a renforcé et intégré les objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique sur la base des ODD grâce à une collaboration multi-acteurs

Critère de durabilité 1 : La stratégie nationale de développement a été recadrée conformément aux priorités générales de l'EVI et des ODD

[Le Plan Sénégal Emergent \(PSE\)](#), principale document de référence en matière de politique économique et sociale du Sénégal et ses plans d'actions prioritaires ([PAP 2014-2018](#) et [2019 – 2023](#)), identifie l'économie verte comme une voie pour atteindre le développement durable. Au niveau du sous-secteur Environnement de l'axe 2, un des quatre objectifs stratégiques ainsi libellé « **préserver les ressources de la biosphère (parcs et réserves naturelles) promouvoir une économie verte et capter des financements pour les emplois verts** », peut représenter un point d'ancrage pour toute initiative en matière d'économie verte.

C'est cette dynamique qui a conduit à l'élaboration du PSE Vert dont PAGE s'est engagé à appuyer la réalisation des objectifs. Le plan d'action de PAGE au Sénégal contribue également aux objectifs de développement durable, notamment à travers les ODD 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 7 (énergie), 8 (croissance et emploi), 9 (industrie, innovation et infrastructures), 12 (consommation et production responsables), 13 (action climatique), et 17 (partenariat).

A côté, le pays a adopté plusieurs documents stratégiques et pris plusieurs initiatives dans le sens d'une meilleure intégration de l'économie verte dans les priorités nationales.

A. Une Stratégie nationale des emplois verts a été élaborée et articulée à la nouvelle politique nationale de l'emploi

PAGE a accompagné le Gouvernement du Sénégal dans la formulation de sa [Stratégie Nationale de Promotion des Emplois verts](#) (SNPEV) puis son articulation à la nouvelle politique nationale de l'emploi. Avec comme but la réduction du chômage par des investissements publics et privés accés sur l'économie verte, cette stratégie couvrait la période de 2015 2019, autour de cinq (5) axes :

- le renforcement du cadre législatif institutionnel et réglementaire,
- la création d'opportunités d'emplois verts,
- le renforcement des capacités humaine,
- le développement d'une politique adaptée de financement,
- la mise en place d'un dispositif de communication et de suivi évaluation.

Notons qu'avec l'engagement de la Direction de l'Emploi, le concept d'emplois verts a pu être intégrée dans le document de la nouvelle politique de l'emploi. Toujours dans cette même dynamique, la Direction de l'emploi a mis sur pieds un nouveau bureau sur les emplois verts pour mieux se positionner dans son rôle d'acteur de la promotion des emplois verts.

Pour opérationnaliser cette Stratégie, le ministère de l'Environnement et du développement durable a initié un Programme d'Appui à la Création d'emplois verts (PACEV), qui s'est déroulé sur la période 2015 – 2019.

B. Une Stratégie nationale de Développement durable (SNDD) a été élaborée

La SNDD intègre les dimensions du PSE et de l'Acte III de la Décentralisation ainsi que les Objectifs de Développement durables (ODD) adoptés par la communauté internationale. Sa vision était qu'à l'horizon 2020, les acteurs institutionnels, économiques et sociaux adoptent les principes du Développement durable et reflètent ce paradigme dans leurs modes d'action. Cette vision est déclinée en six axes stratégiques dont l'axe 2 « **promotion de modes de production et de consommation durables** » offre un point d'ancrage d'actions contribuant au verdissement de l'économie.

Pour son opérationnalisation, la SNDD est assortie d'un Programme National d'Actions pour le Développement Durable (PNAD) dont un des objectifs spécifiques est de promouvoir l'économie verte à travers la création et la mise en œuvre d'un Fonds Climat et Développement Durable.

C. Une Stratégie nationale pour la croissance verte a été élaborée

La Stratégie nationale de croissance verte a été élaboré grâce à l'appui de l'Institut Global de la Croissance Verte (Global Green Growth Institute, GGGI). L'agriculture, la foresterie et les autres formes d'utilisation des terres telles que la pêche et l'aquaculture, l'élevage et le tourisme ont été identifiées comme un pôle pour accroître la productivité et la durabilité environnementale. De même, l'industrie verte et inclusive est devenue le pilier de la transformation structurelle de l'économie et de la croissance, grâce à la création de valeur ajoutée dans la production de biens et services écologiques et à l'amélioration de la compétitivité. L'amélioration de la productivité de l'eau, la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que la gouvernance verte et inclusive ont été choisis comme moteurs de cette croissance verte.

D. Le rapport exploratoire sur l'économie verte a été actualisé (REEV 2)

PAGE a accordé son soutien à la réactualisation du [rapport exploratoire sur l'économie verte](#) (REEV). Ce rapport rédigé avec le concours du PNUE a permis d'identifier les opportunités

qu'offre notre cadre macroéconomique ; cette étude a montré qu'un investissement supplémentaire annuel de 2 % du PIB national dans la transformation verte de ces secteurs clés, ouvrirait d'importantes perspectives économiques, améliorerait la productivité agricole, la couverture forestière et l'offre d'énergie renouvelable ; par ailleurs il ferait baisser les coûts supportés par l'environnement, et stimulerait la compétitivité. Ainsi PAGE a soutenu l'organisation de l'atelier de validation du rapport réactualisé. La motivation de cette réactualisation est liée à la prise en compte du deuxième plan d'action prioritaire (2019-2023) (PAP 2) pour le PSE et l'intégration de la Contribution Déterminée Nationale (CDN). Le soutien technique que PAGE a fourni au cours de ce processus a été essentiel pour garantir que les actions politiques soient soutenues par une analyse quantitative claire, conduisant à un changement efficace et durable.

E. Des directives, avis et recommandations sur l'économie verte ont été émises par les institutions nationales

Conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans la transition vers une économie verte au Sénégal, les élus locaux, les parlementaires et les conseillers du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), ont exprimé la nécessité de disposer d'un document d'orientation stratégique sur l'économie verte qui leur permettrait de mieux asseoir leur positionnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de promotion de l'économie verte. PAGE, à travers le BIT, a contribué à la concrétisation de ce souhait en fournissant un appui technique lors de la formulation du document en 2015.

Sous un autre registre, il convient de noter l'auto-saisine du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui a produit [l'Avis n° 2016-04 sur « l'économie verte au Sénégal »](#) où des recommandations sont faites pour :

- un cadre légal plus favorable à la promotion de l'économie verte ;
- le développement d'une véritable économie verte ;
- la promotion et la création d'emplois verts ;
- le renforcement du partenariat, de la synergie des acteurs et la valorisation des résultats de la recherche ;
- une plus grande efficacité en matière de mobilisation des financements et de promotion des investissements verts ;
- pour le recours à la fiscalité et aux instruments économiques pour promouvoir l'innovation.

Sur le plan législatif, le vote de la Loi n° 2020-04 du 08 Janvier 2020, relative à la Prévention et à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques constitue également un signal fort de l'engagement de l'Etat du Sénégal dans le combat contre la dégradation de l'environnement.

Une autre initiative dans le cadre de la promotion de l'économie verte a été le lancement du Projet d'examen national de l'export vert (ENEV) du Sénégal, qui permet d'évaluer le potentiel de production du pays en vue de soutenir l'émergence de filières vertes et d'exportation à haute valeur ajoutée, répondant aux normes environnementales dans les marchés internationaux.

F. Une stratégie de mise en œuvre de la CDN post COVID 19 a été réalisée

PAGE a accompagné le Sénégal, à travers le Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), dans l'analyse des impacts de la COVID 19 dans la mise en œuvre des différentes mesures contenues dans la CDN, en tenant compte de la situation

macroéconomique nationale et internationale actuelle, et l'identification des mesures techniques et sociales qui pourraient être intégrées dans la réponse au changement climatique.



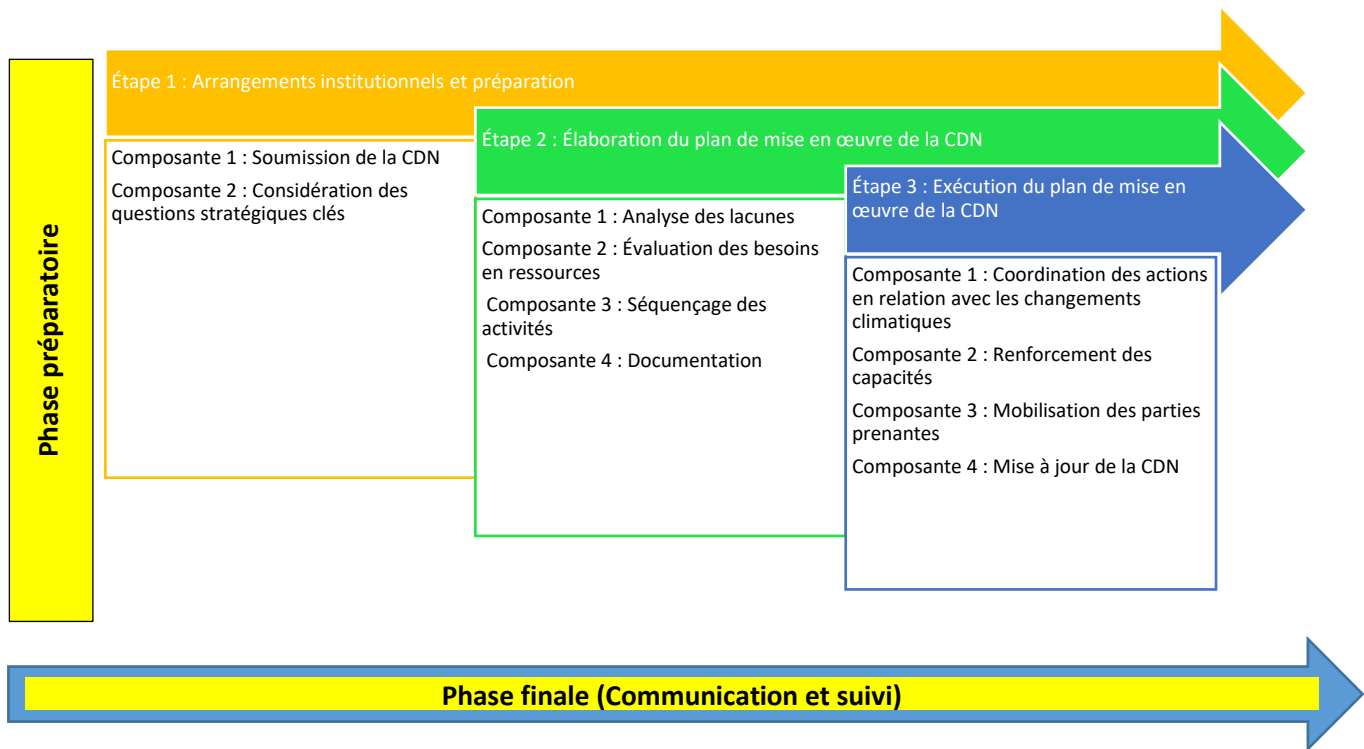
Atelier de validation de l'étude

L'analyse a révélé que, si la Covid a affecté l'ensemble des secteurs de l'économie nationale, certains parmi eux se révèlent être plus touchés que d'autres du fait de leur exposition et leur sensibilité aux mesures prises par le gouvernement du Sénégal.

Le transport et l'hébergement y compris la restauration (Tourisme), constituent les deux (2) secteurs les plus affectés par la pandémie de Covid. L'impact négatif de la Covid sur ces secteurs a produit un effet d'entraînement sur d'autres secteurs compte tenu de leur importante capacité à faire rentrer des devises dans l'économie nationale (notamment pour le tourisme), des nombreux emplois qui peuvent être générés et concernant le transport, le rôle crucial qu'il joue pour faciliter l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits de plusieurs chaînes de valeurs

Par ailleurs, les perturbations dues à la Covid19 ayant engendré des conséquences énormes dans la mise en œuvre de la CDN du Sénégal, les mesures idoines et politiques qui s'imposent devraient être envisagées sur tous les plans mais particulièrement sur le marché de l'emploi. Ainsi, la stratégie de mise en œuvre qui a été proposée s'articule autour d'un certain nombre d'étapes qui sont encadrées par une phase d'entrée (préparatoire) et une phase de sortie.

La phase préparatoire porte sur une connaissance approfondie des plans existants en matière de climat et de développement d'une part, la préparation de la soumission ensuite et enfin les activités existantes et en cours d'exécution. La phase finale comprend la communication sur les CDN futures et le contrôle de l'exécution continue. Entre ces deux phases se trouvent trois étapes structurées avec des composantes faciles à mettre en œuvre.



- 1.2. Outcome 2 : Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive

Critère de durabilité 3 : Les capacités de mise en œuvre des politiques d'EVI dans tous les secteurs ont été développées et les capacités d'analyse ont été renforcées

A. Appui au développement de normes, standards compétences et capacités pour la promotion de matériaux locaux et durables dans le secteur de la construction

Dans le cadre du Projet Efficacité Énergétique dans le Bâtiment/ Production de matériaux d'isolation thermique à base de Typha (PNEEB / TYPHA), le PAGE a appuyé la réhabilitation d'un bâtiment bioclimatique et des tests de confort thermique.

En outre les financements du PAGE ont permis de soutenir le projet pilote de mise en place d'une unité de production d'équipement solaires à Méckhé.

B. Plan d'action pour une industrialisation verte de l'Afrique et du Sénégal développé

A ce niveau PAGE a contribué à la réflexion dans l'industrialisation verte, avec des conseils politiques et des lignes directrices sur l'élaboration d'une politique de l'industrie verte en tenant compte de la dimension genre.

En 2015, PAGE a développé pour le compte du Sénégal une étude sur "[l'Évaluation de l'industrie verte](#)" dans le pays. Développée en collaboration avec l'Institut des Métiers de l'Environnement et de la Métrologie (IMEM) et avec le soutien du Ministère de l'Industrie et

des Mines (MIM) et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), cette étude analyse les opportunités du Sénégal pour faire avancer l'industrie verte dans divers secteurs tels que le solaire, les biocarburants, la biomasse, les matériaux biosourcés, les procédés industriels ou encore l'eau et l'assainissement. L'étude examine également les obstacles à la transition vers l'industrie verte tels que les contraintes politiques et législatives ou les capacités technologiques et humaines. L'étude fournit enfin des recommandations sur la façon de traiter ces obstacles afin que le Sénégal réalise sa transition vers l'industrie verte. L'étude recommande en particulier de :

- appuyer la réalisation du diagnostic du PSE au regard des défis de l'industrialisation verte et du changement climatique ;
- appuyer la démultiplication des lignes de financements incitatifs en tenant compte des besoins spécifiques des acteurs industriels, en particulier des PME/PMI ;
- analyser de manière approfondie les contraintes au développement et à la mise à l'échelle des énergies renouvelables et définir des mesures correctives ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre de ces mesures ;
- créer les conditions d'une plus grande réceptivité à la question du développement durable en général, de l'industrie verte en particulier ;
- définir avec l'appui de l'Etat et des partenaires techniques et financiers un plan d'action pour la transition vers l'industrie verte avec des jalons clairement définis.

C. Recommandation sur l'utilisation des revenus pétroliers et gaziers

Le Sénégal a découvert récemment des ressources énergétiques fossiles dans ces océans. Ce qui fait que le secteur du gaz et du pétrole est en train de faire son entrée dans l'économie sénégalaise. PAGE a porté le plaidoyer pour l'utilisation des revenus attendus du pétrole et du gaz pour promouvoir le développement durable et empêcher un effet de blocage des combustibles fossiles. Les travaux analytiques menés dans le cadre du PAGE ont abouti à un [rapport sur l'utilisation durable des revenus pétroliers et gaziers \(2018\)](#), qui devrait sensibiliser le Haut Conseil du Dialogue Social, une entité nationale chargée par le Président du Sénégal de diriger les dialogues nationaux sur le pétrole et le gaz. Grâce à un tel processus, le Haut Conseil devrait pouvoir s'appuyer sur les travaux de PAGE et faire avancer le processus de dialogue et d'élaboration de politiques sur le pétrole et le gaz pour un plus grand développement durable.

C'est ainsi que cette étude a fait l'objet d'une **session spécifique lors de la 15^{ème} Assemblée Plénière du Haut Conseil du Dialogue Social** au mois de juillet 2019. **Les recommandations** issues de cette session du Haut Conseil du Dialogue Social, ont servi d'inputs à la sous-commission du dialogue national qui planche sur les questions liées au pétrole et au gaz au Sénégal.

D. Appui à l'entrepreneuriat et à la formalisation du secteur des déchets

Dans le secteur des déchets, le Sénégal a aussi bénéficié de l'expertise de l'initiative avec un appui à l'entrepreneuriat et à la formalisation du secteur des déchets. PAGE a ainsi appuyé l'élaboration d'une étude de marché (sur la gestion des déchets) et d'une étude de faisabilité (pour la mise en place d'une coopérative des récupérateurs œuvrant dans la décharge de Mbeubeuss) au cours de la période 2020 – 2021. Ces études devraient contribuer à l'objectif fixé par le gouvernement du Sénégal dans le PROMOGEDÉ (Projet de Promotion de la Gestion intégrée et de l'Economie des Déchets Solides) de moderniser le site et de le niveler à l'échelle des standards internationaux.

E. Soutien institutionnel au développement d'une industrialisation verte inclusive renforcé

Une table ronde de haut niveau sur l'industrie verte s'est tenue en mai 2017 à Dakar dans le cadre d'une série de concertations politiques organisée par l'Institut de développement économique et de planification (IDEP). La table ronde a réuni des responsables de haut niveau, des représentants d'organisations internationales, des ambassades, des universités et des experts internationaux de divers secteurs, notamment de l'industrie, l'environnement, l'énergie, l'agriculture et les finances. PAGE, en tant que partenaire stratégique du Ministère de l'Industrie et des Mines dans le domaine de l'industrie verte, a appuyé le Sénégal en collaboration avec l'Institut des Métiers de l'Environnement et de la Métrologie (IMEM) dans la préparation de sa contribution à la table ronde. La contribution comprenait en particulier les recommandations suivantes incluses au Plan d'action pour une industrialisation verte de l'Afrique et du Sénégal :

- renforcer les capacités de diagnostic approfondi des entreprises industrielles, notamment des PME et PMI, sur la base des critères de l'industrie verte, et définir avec elles et en partenariat avec les institutions nationales un programme de mise à niveau, prenant en compte les spécificités de chaque secteur ;
- renforcer les mesures d'efficacité et d'efficience du cadre législatif et réglementaire et définir, en partenariat avec le secteur privé, les modalités qui permettront un meilleur contrôle des dispositions pertinentes ;
- identifier les nouveaux défis liés à la transition vers une industrie verte et les intégrer dans le cadre législatif et réglementaire ;
- sensibiliser le secteur privé, en particulier les PME et PMI à l'industrie verte ;
- soutenir le dialogue public-privé sur les questions relatives à l'industrie verte ;
- documenter les bonnes pratiques industrielles pour une diffusion ultérieure.

1.3. Outcome 3 : Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte

Critère de durabilité 2 : Un mécanisme national efficace de coordination de l'EVI est mis en place

Au titre des mécanismes, il convient de noter que le Sénégal a mis en place, depuis 2008, une **commission nationale pour le développement durable** chargée de jouer un rôle de catalyseur du développement durable dans le pays et d'assurer une cohérence dans les politiques, plans et programmes et une synergie dans les interventions. A côté, un **comité de pilotage de PAGE** a été mis en place en 2015, sous la présidence du Ministère en charge de l'Environnement, avec une composition tripartite, pour assurer le dialogue intersectoriel et social.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, PAGE a accompagné l'organisation de la première édition des **journées dédiées à l'Economie Verte**, du 17 au 19 novembre 2015 à Dakar, pour amorcer la mise en place d'un cadre politique et stratégique apte à prendre en charge les défis liés à la transition vers une économie verte au Sénégal.

Dans cette dynamique le Sénégal a pu envoyer, des délégations à toutes les éditions de l'Académie mondiale sur l'économie verte à Turin (2014, 2016 et 2019), ainsi que celle de

2021 qui s'est tenue virtuellement. C'est dans cette dynamique que le Sénégal a organisé en 2016 la première édition de **l'Académie Nationale sur l'Économie Verte (ACNEV)**, toujours sous l'égide du PAGE.

L'objectif de l'académie était de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes et à l'amélioration des compétences nationales pour promouvoir l'action en faveur de l'économie verte dans une perspective de développement durable. Autrement dit, il s'agissait à travers cette académie de mettre en place une plateforme nationale réunissant les différents acteurs du développement pour échanger et partager des connaissances et des expériences sur les bonnes pratiques, les outils et les défis liés à la transition vers une économie verte et inclusive au Sénégal.

Cette **plateforme nationale sur l'économie verte (PNEV)** a été officiellement lancée à l'occasion de la deuxième édition des journées de l'économie verte et a été formalisée par l'Arrêté N°009932 du 20 mai 2020, portant sa création et en fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement.

Elle a pour mission de créer et faciliter les conditions d'une concertation entre, notamment, l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, les universités et institutions de recherche, les syndicats, les partenaires techniques et financiers, les organisations communautaires de base, autour des questions relatives à l'économie verte.

A ce titre, elle est chargée de promouvoir une économie verte inclusive au Sénégal à travers :

- la création d'un espace de dialogue et d'échanges entre tous les acteurs de l'économie verte ;
- l'accompagnement de la recherche et des études sectorielles en lien avec l'économie verte ;
- le soutien aux initiatives pouvant contribuer à la promotion d'une économie verte au Sénégal ;
- la recherche de synergie et de collaborations entre les porteurs d'initiatives vertes ;
- le renforcement de capacités, l'information, la sensibilisation et le plaidoyer en faveur d'une transition vers une économie verte ;
- l'impulsion de partenariats et du réseautage entre acteurs de l'économie verte.

Pour assurer le lead, la Direction des Financements verts et des Partenariats occupe le poste de secrétariat permanent et coordonne les activités qui seront entreprises par la plateforme. Dans ses missions la plateforme s'organise autour d'instances de réflexion, de décision et d'animation. Elle est organisée en plusieurs organes distincts, à savoir l'assemblée générale, le comité de suivi et d'orientation, le secrétariat exécutif, le coordonnateur et les cinq pôles.

Les pôles constituent des groupes d'échanges très instructifs et scientifiques, servant de socle aux actions que la plateforme compte réalisée en touchant les aspects macro du développement (emplois et création de richesse) ainsi que les données stratégiques qui permettent de constituer des documents de plaidoyer. Les pôles dans leur rôle d'entité de réflexion et de construction des actions à mener, seront les lieux de discussions et de production scientifique pour soutenir la transition vers une économie verte inclusive.

Les rapports, études et plan de communication thématique initié par les membres de la plateforme, seront disponibles sur le site web, de la plateforme pour une meilleure

vulgarisation de l'information auprès des populations qui sont aussi partie prenante dans la transition écologique.

Il est attendu que cette plateforme soit un pilier central dans le développement ultérieur des programmes de soutien à l'économie verte, une fois que PAGE aura achevé son action au Sénégal.

Toujours dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, PAGE a accompagné plusieurs initiatives dont celles listées ci-dessous.

A. Le développement d'une méthode d'estimation et de modélisation des emplois verts a été enclenché

En partenariat avec l'Agence nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD) et GGGI, PAGE appuie le Sénégal dans l'exercice d'estimation et de modélisation des emplois verts, pour comprendre les effets directs, indirects et induits des politiques sur l'emploi ainsi que les besoins en compétences et métiers, en vue d'élaborer des politiques efficaces de formation initiale et continue, ainsi que des systèmes de protection sociale ciblés.

Un atelier méthodologique sur l'estimation statistique des emplois verts a permis d'identifier, après consultation de toutes les parties prenantes, les secteurs à haut potentiel de verdissement de l'économie. Ces secteurs sont : l'agriculture (élevage y compris) ; la foresterie et la sylviculture ; la pêche et l'aquaculture ; le tourisme ; l'énergie et l'efficacité énergétique ; la gestion des déchets ; la gestion des ressources en eau ; l'industrie ; les bâtiments et les travaux publics.

B. Une formation sur le modèle T21 et la dynamique des systèmes a été faite au profit des sectoriels

PAGE a soutenu en 2018, l'organisation d'un atelier de formation sur le modèle T21 et la dynamique des systèmes au Sénégal, en marge de l'actualisation du rapport exploratoire sur l'économie verte. En effet, le modèle T21 a été adapté pour obtenir le modèle T21-iSDG-sénégal, qui a été utilisé pour simuler le verdissement de l'économie dans le REEV2. Ce modèle est un outil de planification à moyen et long terme, intégrant en toute cohérence les 3 dimensions du développement durable, à savoir l'économie, l'environnement et le social qui reproduit le réseau complexe des interdépendances causales et des nombreuses boucles de rétroaction importantes qui sont le moteur de la croissance et du développement.

Il faut noter que l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) a déjà intégré dans son programme un cours sur la modélisation de la dynamique des systèmes.

C. Une formation de formateurs sur le développement, la délivrance et l'évaluation d'un apprentissage en ligne

Cette formation virtuelle s'est inscrite dans le cadre d'un programme de collaboration entre PAGE et UN CC:Learn initié par l'UNITAR depuis 2020 pour le développer le partage d'expériences Sud-Sud sur l'apprentissage sur le Changement Climatique et l'économie verte inclusive. Elle a été conçue pour aider les institutions de formation d'Afrique de l'Ouest à créer leurs propres modules d'apprentissage en ligne.

La Formation s'est déroulée sur 4 sessions (à raison de 2 sessions par semaine), du 19 au 29 janvier 2021. Elle a enregistré la participation de 23 professionnels (18 hommes et 5 femmes) issus principalement du milieu universitaire et engagés dans le développement et

la diffusion de cours en ligne au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger. Au Sénégal, les participants provenaient de l'École Nationale d'Administration (ENA) et de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Critère de durabilité 4 : D'autres possibilités de financement ont été identifiées et soutenues par des acteurs nationaux et internationaux, et en particulier par les marchés financiers nationaux, les institutions financières et les marchés internationaux des capitaux

PAGE a appuyé le Sénégal dans sa dynamique de développement de mécanismes de financement innovants par l'organisation d'un atelier de formation technique sur le processus d'émission d'obligations vertes au Sénégal, en direction des agents de structures publiques impliquées dans ce processus.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours au niveau du Ministère des finances, du FONSIIS et du MEDD sur les possibilités de mettre en place une fiscalité verte pour alimenter un Fonds national climat.

Critère de durabilité 5 : Les éléments fondamentaux de l'EVI sont intégrés dans les programmes de formation dispensés par les institutions nationales

A. Formation de formateurs et d'éco-entrepreneurs en germe verte

L'initiative a aussi accompagné l'organisation d'ateliers de formation de formateurs et d'éco-entrepreneurs en germe verte.

Par le biais du programme GERME (Gérer Mieux son Entreprise), PAGE a renforcé la capacité des maîtres formateurs en entrepreneuriat vert (GERME vert) et soutenu des propriétaires d'entreprises sénégalais à intégrer les dimensions environnementales dans leurs biens et services existants, mais aussi à cultiver et créer de nouvelles entreprises écologiques.

C'est dans cette dynamique qu'en décembre 2018, un atelier de formation à l'entrepreneuriat vert a réuni 37 entrepreneurs bénéficiaires du PACEV - hommes et femmes - de divers secteurs, dont la gestion des déchets plastiques, la fabrication d'équipements solaires et les transports économes en énergie, sur la façon d'intégrer les dimensions environnementales dans leurs fonctions commerciales et de créer des idées d'affaires écologiques. Cette initiative a également permis de constituer un pool de 19 formateurs en GERME vert lors d'une session de renforcement d'un pool de formateurs du Sénégal et du Burkina Faso.

B. Élaboration d'un module de formation en économie verte inclusive pour les cadres de l'administration de l'ENA

L'élaboration d'un module de formation en économie verte inclusive pour les cadres de l'administration de l'École Nationale de l'Administration a constitué un des acquis les plus marquants de cette initiative au Sénégal, permettant ainsi la sensibilisation des futurs décideurs. L'appui technique apporté par UNITAR a permis de formuler sept (7) modules allant de l'histoire des concepts clés jusqu'à l'analyse des enjeux et défis de l'économie verte inclusive au Sénégal.

Il faut préciser que cette activité découle des recommandations de l'étude portant sur la [cartographie des besoins et des capacités institutionnelles d'apprentissage en économie verte inclusive au Sénégal](#) qui a été menée grâce à l'UNITAR en octobre 2018.

En effet, c'est dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles que l'UNITAR avait initié cette cartographie. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux des compétences et des priorités d'apprentissage pour la conduite des politiques nationales en matière d'économie verte et des capacités nationales à satisfaire les besoins en formations connexes d'une part, et, d'autre part, d'explorer les actions à entreprendre pour développer l'apprentissage de l'économie verte dans le pays et de formuler des recommandations pour renforcer les capacités des institutions nationales d'éducation et de formation

L'étude avait permis l'élaboration de fiches emploi métiers verts et avait recommandé de les mettre à profit pour implanter des offres de formation professionnelle relatives à ces métiers verts. Cependant ces métiers et emplois verts devaient d'abord être codifiés dans un répertoire opérationnel des métiers et des emplois verts.

C. Elaboration d'un répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME) vert

Dans l'optique de capitaliser les résultats de la cartographie citée ci-dessus, le BIT s'est joint à l'UNITAR afin de finaliser le travail enclenché pour doter le Sénégal d'un répertoire opérationnel des emplois et métiers (ROME) verts. La Direction de l'emploi a assuré le portage institutionnel de ce travail qui a abouti à l'actualisation et la codification de plus d'une centaine de métiers verts et verdissants.



Atelier de validation du ROME verts

Ce référentiel s'est basé sur une nomenclature opérationnelle qui va permettre :

- ✓ aux entreprises de mieux identifier, exprimer, voire d'anticiper sur leurs besoins en compétences techniques et professionnelles ;
- ✓ au secteur de la formation professionnelle de concevoir et de développer des programmes alignés sur la demande en ressources humaines qualifiées du secteur de l'économie verte dans sa grande diversité ;
- ✓ aux services publics de promotion de l'emploi et de la formation de disposer d'outils de rapprochement entre l'offre et la demande d'emplois et de formations.

1.4. Outcome 4 - Communication, sensibilisation et partage des connaissances

A- Un film de capitalisation a été produit et mis en ligne

En perspective de la clôture de PAGE au Sénégal, un film documentaire en français, sous-titré en anglais, a été produit pour informer les parties prenantes sur le travail de PAGE au Sénégal. Une version complète d'environ 16 minutes a été produite et mise en ligne puis trois versions courtes en ont été extraites pour illustrer les trois domaines d'intervention de PAGE que sont : l'appui aux politiques macroéconomiques, les programmes sectoriels et le renforcement des capacités institutionnelles.

Il reste à capitaliser les dernières activités en cours (portant sur le programme de relance verte) et il est envisagé de le faire à l'occasion de la médiation qui sera faite pour l'atelier de clôture de PAGE.

B- Organisation d'une série de webinaires sous-régionaux de partage d'expériences et de formation sur le changement climatique et l'économie verte

UNITAR a pris l'initiative d'organiser une série d'événements en ligne pour renforcer la collaboration entre les pays et institutions de formations de la région mais également consolider les capacités techniques pour la formation, la sensibilisation et information sur l'Économie Verte et le changement climatique. Le programme établi portait sur :

- ✓ Des webinaires d'échange et de partage d'expériences sur les progrès réalisés en matière d'Économie Verte Inclusive au Sénégal et au Burkina ainsi que l'élaboration des Stratégies Nationales d'Apprentissage sur les Changements Climatiques ;
- ✓ Une formation sur l'élaboration de MOOCs et outils d'apprentissage en ligne ;
- ✓ Des dialogues thématiques médiatisés à travers les radios (et/ou télévisions) nationales/régionales.

Dans ce cadre, un premier webinaire de partage d'expériences Sud-Sud sur l'économie verte inclusive a été organisé, le 18 août 2020. Il a vu la participation des pays suivants : le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo, ainsi que les institutions que sont : l'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) du Burkina Faso, l'École Nationale d'Administration (ENA) du Sénégal et le Centre Régional Agrhymet (CRA) du Niger. Les coordinateurs nationaux du Burkina et du Sénégal ont présenté les expériences de leurs pays dans le cadre de PAGE, mais aussi d'autres initiatives en matière d'économie verte. L'ENA a aussi présenté le module de formation en économie verte, élaboré avec l'appui de l'UNITAR.



Un deuxième webinaire de partage d'expériences s'est tenu le 23 septembre 2020, sur la thématique des changements climatiques et a enregistré les présentations du Togo et du Mali. Les participants ont suggéré de sélectionner quelques modules qui pourraient être consolidés sous-forme d'un ou deux cours d'envergure sous-régional, mieux adaptés au contexte de la sous-région Ouest-africaine.

L'UNITAR a aussi organisé une formation de formateurs en ligne sur le thème « Comment développer, délivrer et évaluer un apprentissage en ligne efficace ? ». Elle a été conçue pour aider les institutions de formation d'Afrique de l'Ouest à créer leurs propres modules d'apprentissage en ligne.

UN CC:Learn
The United Nations Centre for Educational Technology

unitar
United Nations Institute for Training and Research

Our agenda:

Introduction

Session 1 - 19 January 2021

- I. Adult learning (Andragogy)
- II. The A.D.D.I.E Model: Overview

Session 2 - 22 January 2021

- I. A dive into the A.D.D.I.E Model (part 1)
 - > Analyse
 - > Design

Session 3 - 26 January 2021

- I. A dive into the A.D.D.I.E Model (part 2)
 - > Develop

Session 4 - 29 January 2021

- I. A dive into the A.D.D.I.E Model (part 3)
 - > Implement
 - > Evaluate

16/34

Et c'est le. C'est l'ordre du jour de la session d'aujourd'hui, le 19 janvier, qui portera sur la vérification, l'apprentissage

La Formation s'est déroulée sur 4 sessions (à raison de 2 sessions par semaine), du 19 au 29 janvier 2021. Elle a enregistré la participation de 23 professionnels (18 hommes et 5

femmes) issus principalement du milieu universitaire et engagés dans le développement et la diffusion de cours en ligne.

Une autre réunion de partage d'expériences entre le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire s'est tenue le 8 juin 2021 sur l'élaboration de répertoire des métiers et emplois verts. Mme Ahou Béatrice Koffi KOUASSI, Sous-Directeur de l'Entreprenariat et des Métiers Verts à la Direction de l'Économie Verte et de la Responsabilité Sociétale de la Direction Générale du Développement Durable, au ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la Côte d'Ivoire, a présenté l'expérience de son pays sur l'élaboration de répertoire des métiers et emplois verts. Ces échanges ont été initiés à la demande du Sénégal, qui souhaitait tirer profit de l'expérience de la Côte d'Ivoire pour éclairer le travail similaire en cours dans le pays.

En outre, il a été prévu de faire des débats d'experts ouverts et des jeux-concours sur des thématiques particulières liées aux changements climatiques et à l'économie verte, en partenariat avec des radios et des télévisions qui ont une portée sous-régionale ; ainsi que des mini-reportages et des micros-trottoirs, pour servir de support aux émissions. Cependant, le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID 19 n'a pas permis la réalisation de ces activités qui restent toujours pertinentes. Comme autre chantier inachevé qu'il faudrait envisager à inclure dans le programme de pérennisation, il était prévu :

- ✓ de travailler sur la mise en ligne des modules d'économie verte développés par les pays de la sous-région (l'ENA Sénégal, le Burkina, le Mali, la Côte d'Ivoire, etc.) en les consolidant ;
- ✓ de traduire en français les cours sur l'industrialisation verte et la modélisation de l'économie verte ;
- ✓ de travailler à la conception et à la mise en ligne d'un cours sur la comptabilité environnementale et d'un autre sur les politiques de développement durable. Au préalable les notes conceptuelles de ces deux cours devraient être développées ;
- ✓ d'organiser un partage d'expériences entre le Burkina Faso et le Sénégal sur le thème de la modélisation de l'économie verte inclusive (modèle T21).

II. POURSUITE DES ACTIONS INITIÉES PAR LA PLATEFORME NATIONALE SUR L'ÉCONOMIE VERTE

Rappelons que depuis 2017, outre les actions de mise en place de la plateforme et de ses premières activités de démarrage, le plan d'action de la plateforme a déjà prévu des actions continues de base, qui poursuivent le partenariat établi avec PAGE comme :

- l'organisation annuelle de l'académie nationale sur l'économie verte ;
- la mise à jour d'une base de données des performances en matière d'économie verte avec une matrice de mesures des indicateurs nationaux de performance ;
- la facilitation d'un dialogue national sur la transition énergétique par l'élaboration et le suivi d'une stratégie opérationnelle d'évaluation environnementale des effets et impacts de l'exploitation du pétrole et du gaz vu que le Sénégal a découvert du pétrole récemment ;
- la détermination de la contribution de l'environnement dans le PIB pour une meilleure prise de décision ;
- La tenue des statistiques sur les emplois verts au Sénégal.

Il est potentiellement prévu d'intégrer dans le plan d'action de la plateforme les activités de consolidation du partenariat PAGE suivantes :

- la réactualisation de la stratégie Nationale de promotion des emplois verts est envisagée en conformité avec la nouvelle politique de l'emploi et la Sensibilisation des différents acteurs pour une meilleure appropriation ;
- l'Organisation d'un atelier de méthodologie et d'un atelier de modélisation, suite à l'étude de la comptabilité des emplois verts menée par l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie ;
- atelier de partage du REEV 2 pour vulgariser les données et recommandations retenues dans le rapport ;
- mise à l'échelle des projets verts bancables et la mobilisation de ressources par rapport à la Stratégie nationale pour la croissance verte ;
- renforcement de capacités en matière de modélisation de l'économie verte, et appui à l'intégration d'un module sur la modélisation de l'économie verte dans les curricula de l'enseignement supérieur ;
- appui à la mise en œuvre des résultats des études de marché (sur la gestion des déchets) et études de faisabilité (mise en place d'une coopérative des récupérateurs), réalisés par Wiego/PNUD ;
- appui à l'élaboration d'une politique industrielle et renforcement des mécanismes institutionnels en faveur de la participation des femmes aux industries vertes ;
- atelier sur l'industrie verte, l'économie circulaire et la chaîne de valeur des déchets ;
- intégration de la modélisation de l'économie verte dans les curricula de formation (syllabus déjà élaboré par UNITAR) / Approfondissement de la formation sur la modélisation ;
- poursuite du coaching et suivi rapproché des entrepreneurs formés ;
- extension de la formation en économie verte aux autres agents de l'administration concernée ;
- mise en œuvre du plan d'action élaboré après la formation sur le processus d'émission d'obligations vertes ;

Concernant le financement de la plateforme, l'arrêté portant création et fixant ses modalités de fonctionnement a précisé ses sources de financement à savoir :

- les contributions volontaires des membres ;
- les contributions des partenaires au développement ;
- les dons et legs.

Il est également prévu un apport financier de la part de la Direction des Financements Verts et des Partenariats, qui compte ainsi appuyer le fonctionnement de la plateforme.

Une réflexion sur la possibilité de financement par d'autres structures publiques est aussi en train d'être menée.

En résumé, la plateforme pourra constituer l'outil adéquat qui permettra non seulement de renforcer les acquis du partenariat PAGE mais surtout d'anticiper et d'impulser à travers ses instances et ses pôles d'animation, la transition juste et inclusive.

TABLEAU RECAPITULATIF DU PARTENARIAT PAGE AU SENEGAL ET DES ACTIONS DE CONSOLIDATION DES ACQUIS

Produits	Résultats PAGE	Parties Prenantes	Activités passées	Activités en cours ou prévues	Activités potentielles
Le Sénégal a renforcé et intégré des objectifs de l'économie verte inclusive dans la planification du développement économique, sur la base des ODD, grâce à une collaboration multi-acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale des emplois verts et son articulation avec la nouvelle politique de l'emploi 	MEDD(DFVP) /Direction de l'Emploi	La Stratégie nationale des emplois verts est articulée avec la nouvelle politique de l'emploi	La réactualisation de la stratégie est envisagée en conformité avec la nouvelle politique de l'emploi	Sensibilisation des différents acteurs pour une meilleure appropriation
	<ul style="list-style-type: none"> Modélisation des emplois verts 	ANSD/BIT/GGGI	Atelier méthodologique sur l'estimation statistique des emplois verts	Collecte des données et modélisation du potentiel des emplois verts	Organisation d'un atelier de méthodologie et d'un atelier de modélisation
	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation REEV 2 	MEDD (DFVP/DEEC) MEPC/ DGPPE ISE	Vulgarisation du REEV2		Atelier de partage du REEV 2
	<ul style="list-style-type: none"> Développement de normes, standards compétences et capacités pour la promotion de matériaux locaux et durables dans le secteur de la construction 	Projet PNEEB/TYPHA	L'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique a déjà intégré un cours sur la modélisation de la dynamique des systèmes		
	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale pour la croissance verte 		Elaboration de projets verts bancables et la mobilisation de ressources		Réplicabilité et passage à l'échelle
	<ul style="list-style-type: none"> Directive/Avis 	CESE et Assemblée		Actualisation du plan d'orientation stratégique	

<p>Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationale en matière d'économie verte inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action pour une industrialisation verte de l'Afrique et du Sénégal développé 	<p>MIM; IMEM; MAER; MEDER; MEDD; PSE/BOS.</p>	<p>Développement de la contribution du Sénégal à la table ronde de haut niveau sur l'industrie verte organisée par l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification des Nations Unies (IDEP) en 2017 à Dakar</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation sur l'utilisation des revenus pétroliers et gaziers 	<p>HCDS</p>	<p>Validation de normes standards et diffusion auprès des utilisateurs</p>	<p>Renforcement de capacités en matière de modélisation de l'économie verte</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien institutionnel au développement d'une industrialisation verte inclusive renforcé 	<p>MIM/Direction de l'industrie ; MEDD ; IMEM</p>	<p>Réalisation d'une étude sur l'évaluation et les perspectives de développement de l'industrie verte</p>	<p>Appui à l'élaboration d'une politique industrielle verte inclusive (contenant en particulier des mécanismes institutionnels en faveur de la participation des femmes aux industries vertes)</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement de l'industrialisation verte 	<p>Direction de l'industrie</p>	<p>Conseils politiques et lignes directrices sur l'élaboration d'une politique de l'industrie verte tenant compte de la dimension genre</p>	<p>Appui à l'élaboration d'une politique industrielle et renforcement des mécanismes institutionnels en faveur de la participation des femmes aux industries vertes</p>	

<p>Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de formation sur le modèle T21 	DGPPE	Formation des cadres de l'administration du Burkina sur le modèle T21	Intégration de la modélisation de l'économie verte dans les curricula de formation (syllabus déjà élaboré par UNITAR)	Intégration de la modélisation de l'économie verte dans les curricula de formation (syllabus déjà élaboré par UNITAR)/ Approfondissement de la formation sur la modélisation
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de formateurs et d'éco-entrepreneurs en germe verte 	BIT/PACEV	Coaching des entrepreneurs formés		Poursuite du coaching et suivi rapproché des entrepreneurs formés
	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un module de formation en économie verte inclusive pour les cadres de l'administration de l'ENA 	ENA/DGPPE	Formation des cadres de la DGPPE en économie verte inclusive	Introduction du module de formation sur l'économie verte inclusive dans le curriculum de l'ENA	Extension de la formation en économie verte aux autres agents de l'administration concernés
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacités en Obligation verte 	MEDD/DFVP	Atelier de formation technique sur le processus d'émission d'obligations vertes au Sénégal	Partage du rapport de recommandations	Mise en œuvre du plan d'action

III. IMPACT DU COVID19 SUR L'AGENDA DE TRANSITION VERS L'ECONOMIE VERTE

Comme mentionné plus haut, la progression du COVID 19 a empêché la tenue de nombreuses activités prévues dans le cadre de la coopération PAGE-Sénégal. Ainsi les activités de renforcement des capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour la promotion de l'économie verte ont été, pour la plupart, reportées. Certaines activités ont, quant à elles, changées de format ; c'est notamment le cas de l'atelier régional de formation sur le changement climatique et l'économie verte pour le Sénégal, le Burkina Faso et le Niger, organisé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), organisé sous forme de webinaire.

Concernant la mise en œuvre des réformes sectorielles et thématiques en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive, certaines activités ont été tenues, avant le début des mesures de restrictions. Ainsi les conclusions de l'étude sur les revenus pétroliers, ont été partagées lors de la troisième édition des Journées de l'Économie Verte, organisée en février 2020.

Au titre des activités de modélisation des emplois verts, considérée comme une étape clé du renforcement et de l'intégration des objectifs de l'économie verte inclusive dans la planification du développement économique, la situation pandémique a empêché la collecte des données nécessaires à l'analyse. Bien que l'étude soit en suspens, le contexte qui prévaut, apporte de nouvelles interrogations sur la position des emplois verts dans les secteurs dominants de l'économie. Cela pourrait constituer de nouvelles perspectives pour lesquelles, les données et l'expertise déjà acquise pourrait servir.

Pour faire face à l'après pandémie, le Sénégal a préparé un plan de relance, auquel le secteur de l'environnement a pu apporter sa contribution. A ce niveau, plusieurs secteurs ont été proposés pour accompagner cette relance :

- Restauration du potentiel des formations naturelles et développement des chaînes de valeur
- Amélioration des bases de connaissance et de surveillance du secteur, de l'écocitoyenneté et du cadre mise en œuvre de la politique environnementale
- Promotion de l'économie verte
- Renforcement de la biosécurité et valorisation de la biodiversité terrestre et marine

Concernant la promotion de l'économie verte, les activités proposés concernent :

- la mise en place d'une fiscalité verte en vue de l'alimentation du fonds national climat
- l'opérationnalisation de la plateforme sur l'économie verte,
- le développement des opportunités d'emplois et des métiers verts.
- l'élaboration et vulgarisation d'une feuille de route sur l'économie circulaire

Certaines de ces activités, ont d'ores et déjà étaient déclinées dans cette stratégie de durabilité, notamment l'opérationnalisation de la plateforme sur l'économie verte.

Dans le cadre de cette relance, PAGE a octroyé un fonds destiné à appuyer des activités allant dans le sens de la promotion de l'économie verte. Les fonds additionnelles de

relance verte ont permis d'accompagner des activités autour de trois axes majeures : i) le renforcement et l'intégration des objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique, (ii) la mise en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive et (iii) le renforcement des capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte. Les activités proposées pour ces fonds additionnels se sont fondamentalement inspirées des activités de promotion de l'économie verte cités plus haut. En effet, l'aspect « développement des opportunités d'emplois et des métiers verts » a servi de toile de fond au plan d'activités validé par le comité de pilotage de PAGE pour les fonds additionnels octroyés dans le cadre de la relance verte (voir tableau suivant).

PLAN DE TRAVAIL POUR LA RELANCE VERTE 2021

Produits	Activités	Acteurs nationaux	Agence PAGE
Outcome 1 : Le Sénégal a renforcé et intégré les objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique sur la base des ODD grâce à une collaboration multi-acteurs	Elaboration, avec le Conseil Economique, Social et Environnemental, d'un document d'orientation stratégique sur la relance verte pour faciliter la prise de décisions (Mise en place d'un comité ad hoc de travail ; Elaboration de termes de référence ; Recrutement d'un consultant ; Ateliers d'échange avec les parties prenantes ; Atelier de validation du document final)	CESE, DFVP, DPVE, secteur privé, partenaires sociaux	BIT
Outcome 2 : Le Sénégal a mis en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées sur des preuves en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive	Réalisation d'une étude sur les achats publics durables (priorisation d'un groupe de produits à fort impact sur la durabilité et la reprise économique (ex : mobilité, éclairage, services de restauration, textiles, etc.), analyse de l'état de préparation du marché, élaboration de critères d'achats durables à inclure dans le système de passation des marchés publics du Sénégal, développement d'outils de renforcement des capacités)	DFVP, ARMP	PNUE
	Appui au renforcement du secteur du recyclage des plastiques (1. Examen de la mise en œuvre de la loi sur la prévention et la réduction de l'impact environnemental des produits en plastique (loi # 2020-04) ; 2. Cartographie des initiatives existantes dans l'industrie du recyclage du plastique et identification des synergies inexploitées ; 3. Identification des goulots d'étranglement et des opportunités commerciales pour le renforcement de l'industrie du recyclage du plastique ; 4. Préparation d'un soutien technique à 2 ou 3 industries sélectionnées dans la mise en œuvre d'opportunités commerciales grâce à la mise à niveau éco-technologiques (efficacité énergétique et environnementales)	DEEC, DFVP ; Ministère de l'Industrie	ONUDI
Outcome 3 : Le Sénégal a renforcé les capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte	Renforcement des capacités des acteurs des médias sur les orientations stratégiques de relance verte et vulgarisation du document d'orientation	CESE, DFVP	UNITAR
	Formation des unités de Mbao, TOC-TOC et Sokone en GERME classique et en GERME vert	DFVP, Formateurs GERME, Bénéficiaires	BIT
	Renforcement des activités des groupements de femmes productrices dans la forêt classée de Mbao (Formations et démonstrations sur les techniques de production de fertilisants organiques de qualité, les techniques de lutte biologique et sur l'usage sécurisé des produits biologique à faible rémanence ; Formations, encadrement des maraîchers en conditionnement et conservation post-récolte ; Formations, encadrement des femmes transformatrices en technique de transformation des légumes)	DFVP, GIE de femmes	PNUD

La plupart de ces activités ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

A. Elaboration, avec le Conseil Economique, Social et Environnemental, d'un document d'orientation stratégique sur la relance verte pour faciliter la prise de décisions

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné des répercussions importantes sur l'activité économique qui a connu une forte contraction, suite aux mesures restrictives prises par les autorités (nationales et internationales) pour limiter la propagation du virus. Le secteur privé a subi, à l'instar des autres secteurs sociaux, un choc exogène sans précédent, à durée inconnue, nécessitant des solutions à la fois urgentes et durables.

La reprise économique sera, probablement, progressive. Il convient alors de s'assurer que la relance attendue, c'est-à-dire les politiques, investissements et réformes puissent également avoir des retombées positives pour le climat, la nature, les communautés, les économies et la population active.

Dans ce contexte, une reconstruction économique durable devrait être envisagée non plus de manière ponctuelle, par des mesures disparates et spontanées, mais à travers des politiques structurelles ; et la relance (économique) verte autant par l'offre que la demande, en constitue un des leviers essentiels.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'appui de PAGE, qui propose une gamme d'outils et de services pour aider les professionnels à réaliser une relance verte afin « d'accélérer une transition économique équitable et verte dans le cadre de la nouvelle Décennie d'action pour réaliser les ODD d'ici à 2030 », avec des outils qui « peuvent guider l'analyse, promouvoir les emplois verts et favoriser les investissements et les modèles d'entreprise durables, c'est-à-dire stimuler les économies pour construire un avenir meilleur pour tous ».

Le document d'orientation stratégique, qui a été validé le 29 mars 2022, a permis d'abord de faire un état des lieux dans les secteurs stratégiques de l'Eau et l'Assainissement, la Pêche, les BTP (efficacité énergétique) et l'agriculture, dans une perspective "chaîne de valeurs".



Atelier de validation du document d'orientation stratégique sur la relance verte

De cette analyse, a découlé la proposition des quatre orientations stratégiques ci-dessous et d'une matrice d'actions stratégiques.

- ✓ Orientation stratégique 1 : Mobiliser les ressources pour financer la relance verte
- ✓ Orientation stratégique 2 : Renforcer les capacités techniques et l'information des acteurs
- ✓ Orientation stratégique 3 : Promouvoir et soutenir les techniques et technologies vertes
- ✓ Orientation stratégique 4 : Promouvoir l'entrepreneuriat et les emplois verts

Un certain nombre de recommandations ont aussi été faites à l'attention de l'Etat et du secteur public, du secteur privé et des autres parties prenantes.

B. Etude sur les achats publics durables (APD)

le Sénégal a produit depuis 2019 un projet de Plan d'action national pour les Achats Publics Durables. L'exemplarité de l'Etat et de ses démembrements au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et des établissements publics est le principe sur lequel s'est fondé son élaboration.

Aussi, il oblige les pouvoirs publics notamment les autorités contractantes à réaliser les évaluations environnementales nécessaires pour les plans, projets ou programmes. Cette évaluation peut revêtir un caractère préventif (évaluation environnementale stratégique, étude d'impact environnemental et social) ou correctif (audit environnemental).

Les marchés publics sont plus concernés par les premiers types d'évaluation. A cet effet, à chaque fois qu'un marché public doit induire des conséquences significatives sur l'environnement, le promoteur est tenu de réaliser une évaluation environnementale (exemple : les marchés de travaux, de construction d'infrastructure, etc.)

C'est dans ce contexte que PAGE accompagne le Sénégal dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux et créer les conditions favorables pour développer, entre autres, le réflexe APD à partir des procédures de passation des marchés publics.

L'objectif de cette étude, qui est en cours, est d'intégrer des critères et des clauses de durabilité dans le processus de passation des achats publics ciblant les groupes de produits/services prioritaires ciblés. A terme, elle devrait aboutir aux résultats suivants :

- ✓ Une note sur l'analyse de l'état de préparation du marché est produite.
- ✓ Un groupe de produits à fort impact sur la durabilité et la reprise économique est identifié ; un rapport sur le processus de priorisation est produit.
- ✓ Des critères d'achats durables à inclure dans le système de passation des marchés publics du Sénégal sont élaborés ; un guide d'achat durable pour la catégorie sélectionnée est produit.
- ✓ Des outils de renforcement des capacités sont développés ; un guide de formation des acheteurs est produit.

C. Appui au renforcement du secteur du recyclage des plastiques

Cette activité

Prisé pour son faible coût économique et ses nombreuses applications, l'utilisation généralisée du plastique a conduit à une prolifération incontrôlée des déchets plastiques.

Plus de 200 000 tonnes de déchets plastiques sont produites chaque année, dont une infime partie (10%) est recyclée. Le reste est rejeté dans la nature et provoque une pollution plastique avec des conséquences néfastes pour l'environnement, l'économie et la santé publique.

Pour éradiquer ce fléau, l'Etat du Sénégal avait adopté la loi n° 2015-09 du 4 mai 2015 relative à l'interdiction de la production, de l'importation, de la possession, de la distribution, de l'utilisation de sacs plastiques de faible micronnage et de la gestion rationnelle des déchets plastiques.

Conscient de la nécessité de structurer le secteur, le Sénégal s'est également engagé ces dernières années dans de nombreuses initiatives visant à renforcer la collecte et le recyclage des déchets et à organiser les opérateurs du secteur.

C'est dans cette perspective que PAGE envisage de soutenir le développement d'une économie des déchets, et en particulier la création d'une nouvelle industrie autour du plastique à travers l'organisation, dans un premier temps, d'un atelier d'appui à la structuration de la chaîne de valeur des déchets plastiques.

L'atelier permettra de présenter quelques aperçus des réalisations récentes du gouvernement, de la société civile et des organisations internationales au Sénégal et sera l'occasion de réfléchir aux leçons tirées de ces expériences et de discuter avec les partenaires nationaux de la manière dont le travail spécifique accompli dans ce domaine pourrait être mieux institutionnalisé et poursuivi dans les années à venir. L'atelier fournira également des forums de discussion technique pour définir la voie à suivre pour renforcer l'organisation et l'intégration de la collecte et du recyclage/valorisation du secteur des plastiques

Sur la base des conclusions de l'atelier, qui devrait être suivi de l'identification et de l'évaluation de 2 à 3 industries afin de trouver des opportunités de marché pour le renforcement de l'industrie des déchets plastiques, le contractant devrait offrir un soutien technique à ces industries sélectionnées dans la mise en œuvre d'opportunités de soutien technique aux entreprises par le biais de la mise à niveau éco technologiques.

D. Renforcement des capacités des acteurs des médias sur les orientations stratégiques de relance verte et vulgarisation du document d'orientation

Pour la mise en œuvre de cette activité, UNITAR a noué un partenariat stratégique avec le Centre d'Études et Techniques des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'objectif général de ce partenariat est de former et renforcer les connaissances des étudiants-journalistes et des professionnels des médias et de la communication sur la notion de l'économie verte afin qu'ils en soient le porte-voix pour l'inscrire dans l'agenda médiatique. A cet effet, deux sessions de formation ont été organisées.

La première session, qui s'est tenue du 23 au 25 mai 2022, a permis de former les journalistes sénégalais sur les principes de l'économie verte afin de leur permettre de mieux vulgariser au sein des médias le document d'orientation stratégique sur la relance verte au Sénégal et le répertoire opérationnel mes métiers et emplois (ROME) verts. Cette formation avait également pour but d'informer le grand public sur les bénéfices de la transition verte pour une relance économique verte inclusive Post Covid 19 penser le développement économique du Sénégal sur le prisme de l'économie verte.

La deuxième session s'est tenue les 30 et 31 mai 2022 à l'attention de 35 étudiants-journalistes du CESTI.

Dans le souci de pérenniser l'activité, le CESTI grâce à son réseau des partenaires s'est engagé à continuer le renforcement des capacités des professionnels de l'information et de la communication et des praticiens du métier.

D'autre part, la direction du CESTI et son comité pédagogique sont en train d'étudier la possibilité soit d'intégrer, dans les cours d'économie ou d'environnement existant dans les unités d'enseignements, le module de formation sur l'économie verte développé par UNITAR et disponible en ligne en version française, soit de développer un module à part entière avec l'appui de l'UNITAR et les autres partenaires du CESTI.

E. Formation des unités de Mbao, TOC-TOC et Sokone en GERME classique et en GERME vert

Dans le cadre du soutien à la politique de relance verte, l'évaluation des impacts et la mobilisation de financements privés pour la relance verte PAGE a décidé de procéder au renforcement ciblé des capacités entrepreneuriales des femmes de trois GIE, à Mbao, Sokone et de la réserve de Tocc Tocc, appuyés par le Ministère de l'environnement et du développement durable dans le cadre de sa politique de promotion des emplois verts. Ce renforcement concerne les produits Germe classique qui prend en compte la dimension économique au sens strict et le GERME Vert qui ajoute à cette dynamique verte la dimension environnementale avec la prise en compte de la protection de l'environnement à tous les niveaux du processus de production et de commercialisation dans l'entreprise.



Les formations ont été déroulées à Mbao du 22 Juin au 02 Juillet 2021 au siège du groupement des femmes de la forêt classée, à Sokone à la salle de délibération de la Mairie de Sokone du 24 Juin au 03 Juillet 2021 et à la salle de la réserve naturelle communautaire de Tocc – Tocc du 24 Juin au 03 Juillet 2021 au niveau de la réserve. Les formations ont été animées par des formateurs certifiés GERME et GERME Vert avec beaucoup d'expériences de terrain et de pratique dans l'accompagnement des entreprises vertes. Elles ont enregistré la participation globale est 47 formés, avec près de 75% de femmes (dont 40% d'entre elles sont des jeunes filles) et 42% des hommes qui sont des jeunes garçons.

L'objectif était d'accompagner les entrepreneurs à développer des techniques et des outils et une méthodologie adaptée et hautement participative pour i) aider les apprenants à comprendre les principes de la gestion d'une entreprise, ii) améliorer les performances de l'entreprise, iii) prendre en compte la dimension verte dans la création et la gestion d'entreprise.

Les modules suivants ont été développés :

- ✓ Les défis environnementaux et comment les relever
- ✓ Les idées d'entreprise verte
- ✓ Les étapes de la création d'une entreprise verte
- ✓ La gestion d'une entreprise verte
- ✓ L'entreprise et la famille
- ✓ Le marketing
- ✓ La gestion des stocks
- ✓ Le calcul des coûts

- ✓ La tenue des registres
- ✓ La planification financière et personnel et productivité

Conformément à la méthodologie GERME, l'organisation chargée de la mise en œuvre de la formation, a poursuivi sa mission avec une activité de suivi post-formation des bénéficiaires. L'objectif de ce suivi est de :

- ✓ Vérifier le niveau de maîtrise des thèmes développés lors de la formation ;
- ✓ Mesurer le niveau d'appropriation ;
- ✓ Mesurer la performance de leurs entreprises ;
- ✓ Faire des rappels si besoin en est ;
- ✓ Identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés ;
- ✓ Leur prodiguer des conseils

A. Formation des groupements maraîchers et des femmes transformatrices de la forêt classée de Mbao en agroécologie et en techniques de transformation des produits agricoles et apicoles

La forêt classée de Mbao, poumon vert de Dakar, s'insère de fait, dans le tissu urbain des villes de Pikine et Keur Massar, et contribue à la préservation de la diversité végétale et animale, à la satisfaction des besoins des populations riveraines en produits agrosylvopastoraux. Elle joue aussi un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie menacé par diverses pollutions.

Le Service des Eaux et Forêts, soucieux de la préservation de ce massif, mais également conscient des enjeux eu égard aux fonctions socio-économique et écologique déterminantes qu'elle remplit à plusieurs niveaux, a élaboré et mis en œuvre le Plan d'aménagement de la Forêt classée de Mbao (PAFCM) depuis 2008 avec comme principales activités la transformation des peuplements, l'organisation des acteurs locaux de la forêt et l'intensification des productions maraîchères et pastorales.

C'est dans cette dynamique que le maraîchage dans la forêt classée de Mbao et les acteurs impliqués ont été globalement pris en compte dans le cadre de l'aménagement de cette forêt à travers la stratégie d'intensification des productions maraîchères.

Partant d'une analyse globale de la viabilité de la filière maraîchage dans la forêt de Mbao face au changement climatique et à la pandémie Covid-19, l'UGP du PAFCM appuyé par le PNUD dans le cadre du projet de renforcement de la résilience socio-économique des groupements maraîchers de la forêt de Mbao, a mis en œuvre une stratégie innovante dans le cadre de l'intensification à travers la promotion d'un maraîchage agroécologique, compatible avec les fonctions écologiques de la FCM.

Cependant, la problématique de la mise à l'échelle des productions maraîchères dans la forêt reste entière et s'affirme comme un défi à relever à travers la capacitation des producteurs locaux dans l'agroécologie et la valorisation des produits issus de la forêt de Mbao.

C'est dans cet optique que s'inscrit l'accompagnement de PAGE, qui a permis de former, du 5 au 30 avril 2022, environ 160 acteurs sur neuf (09) modules de formation notamment :

- ✓ les méthodes de lutte biologique et l'usage sécurisé des biopesticides à faible rémanence
- ✓ l'usage sécurisé des pesticides ;
- ✓ les techniques de production et d'étalonnage sur les cultures, des fertilisants organiques de qualité ;
- ✓ le conditionnement et la conservation post-récolte ;
- ✓ les normes en Démarche Qualité-Hygiène-Sécurité et Gestion des risques sanitaires (méthode HACCP des produits agricoles et alimentaires)
- ✓ les techniques de transformation des fruits (anacarde) et légumes
- ✓ les techniques d'emballage et de conservation des produits transformés
- ✓ les techniques de transformation de produits apicoles (process miel, gelée royale, propolis, etc.) et la maintenance des équipements de transformation.
- ✓ l'agroécologie

IV. LA PERSPECTIVE DU DIALOGUE SOCIALE POUR ASSURER LA TRANSITION VERTE INCLUSIVE

Vue les préoccupations du moment pour l'entame d'une transition juste et inclusive, il est important que l'ensemble des acteurs soit associé dès le départ du processus pour les faire adhérer à cette nécessité qui ne présente pas des restrictions et de pertes d'emplois.

L'objectif principal de cette action, est de promouvoir l'implication de toutes les parties prenantes pour une transition verte juste et inclusive.

De manière spécifique, le dialogue social permettra les points suivants :

- bâtir une vision concertée et commune de la transition ;
- renforcer la stabilité sociale ;
- définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus ;
- recueillir les attentes et perceptions des parties prenantes (ne laisser personne en rade) par rapport à la transition.

C'est ainsi que le Dialogue social est la voie à suivre, pour étendre au mieux la réflexion autour de la transition verte mais aussi prendre en compte les préoccupations de chaque type d'acteurs (Etat / OSC/ SP/ Syndicats/ Organisations de jeunes et de femmes/ Média/ Collectivités territoriales/ Institutions de formation et de recherche/ Diaspora/ Partenaires techniques et financiers / Institutions de financement...).

De manière concrète, pour une transition verte juste, il est clair qu'il faut consacrer les mesures suivantes :

- 🚧 Organiser un calendrier et des modalités de rencontres ;
- 🚧 Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus ;
- 🚧 Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de plaidoyer ;
- 🚧 Suivre, évaluer et capitaliser les actions menées.

Certes, des blocages peuvent être relevés comme :

- asymétrie de l'information
 - méconnaissance par certains acteurs des enjeux liés à l'économie verte
 - craintes liées à la transition vers une économie verte
- cloisonnement des politiques sectorielles

Cependant, l'important est de démontrer les avantages et la valeur ajoutée de la transition verte inclusive à savoir :

- le renforcement de la stabilité sociale ;
- l'identification des obstacles liés à la transition vers une économie verte juste et inclusive ;
- la collaboration intersectorielle et multi acteurs est établie.

La plateforme sur l'Economie Verte étant déjà fonctionnelle, avec des membres actifs, elle sera mise à profit pour démarrer et prendre en charge les actions prévues pour entamer le dialogue social.

Une proposition de calendrier de mise est présentée par le tableau ci-dessous :

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Organiser un calendrier et des modalités de rencontres	x				
Recueillir les attentes et perceptions des parties prenantes	x	x			
Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus		x			
Mettre en place une plateforme fonctionnelle et inclusive			x	x	
Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de plaidoyer		x	x		
Suivre, évaluer et capitaliser les actions menées				x	x

CONCLUSION

Le plan national de développement du Sénégal, le Plan Sénégal Emergent, s'est engagé dans une approche globale et inclusive du développement durable, notant que «la satisfaction des besoins sociaux de base est un facteur clé pour promouvoir le développement humain durable et l'économie verte ». Cet engagement a été la base du soutien du PAGE à l'impact transversal au niveau national, aidant le Sénégal à transformer son économie en un moteur de durabilité et d'équité sociale.

La production d'un document stratégique d'orientation nationale sur l'économie verte a été l'occasion de voir toutes les opportunités qu'elle offre. Elle a aussi contribué à l'atteinte des ODD 4,8,9,11,13 et 17.

PAGE a accompagné le Sénégal à mettre en place un cadre institutionnel et stratégique approprié pour asseoir les bases d'une coordination efficace de ces initiatives et une meilleure synergie entre acteurs.

La plateforme nationale sur l'économie verte, constitue un mécanisme national de choix permettant de coordonner toutes ces initiatives qui ont été développées lors du mandat de PAGE afin de perpétuer les activités nécessaires à la transition du Sénégal vers une économie verte inclusive.

Pour toute information :

Secrétariat PAGE
ONU Environment
Resources and Markets Branch
11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine-Geneva
Switzerland page@un.org



www.un-page.org



page@un.org



[@PAGEExchange](https://twitter.com/PAGEExchange)



[@GreenEconomyUNEP](https://www.facebook.com/GreenEconomyUNEP)



www.un-page.org/newsletter

